



**Conseil de Direction**  
**Soixante-septième Session**

**GC/67/4**  
20 mars 2025

Lyon, 6-8 mai 2025  
Format hybride

**REPONSE DE LA DIRECTRICE AUX RECOMMANDATIONS DE LA 61<sup>E</sup> SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

1. Le Conseil scientifique du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) a pour rôle essentiel de conseiller la Directrice et le Conseil de Direction sur la stratégie scientifique du Centre et sa mise en œuvre, et d'évaluer la qualité scientifique des recherches menées au CIRC en participant aux Groupes d'audit.
2. Le dialogue avec et entre les deux Conseils est favorisé par des téléconférences régulières entre la Directrice et les Présidents et Vice-Présidents du Conseil de Direction et du Conseil scientifique, et par la participation des deux Présidents aux sessions de chacun des deux Conseils.
3. Le mercredi 12 février 2025, à 12h00, le D<sup>r</sup> Luis Felipe Ribeiro Pinto (Président du Conseil scientifique) a ouvert la Soixante-et-unième Session du Conseil scientifique du CIRC, qui a eu lieu par téléconférence. Il a souhaité la bienvenue au Professeur Norbert Ifrah (Président du Conseil de Direction, qui assistait à la session à distance), à la D<sup>re</sup> Sirpa Heinävaara, Vice-Présidente du Conseil scientifique, et à tous les participants.
4. On trouvera ci-dessous un résumé des mesures prises en réponse aux discussions et aux recommandations formulées au cours de la 61<sup>e</sup> Session du Conseil scientifique qui n'ont pas été abordées dans le Rapport du Conseil scientifique ou dans d'autres points de l'Ordre du jour de la présente session du Conseil de Direction.

**RAPPORT DE LA DIRECTRICE**

5. Le Conseil scientifique félicite la Directrice et son équipe pour la présentation des résultats scientifiques.
6. Le Conseil scientifique fait part de sa vive inquiétude concernant le financement du programme des *Monographies* du CIRC, qui pourrait être menacé. Le programme des *Monographies* est essentiel à la mission du CIRC, qui consiste à identifier les causes du cancer et à diffuser les informations scientifiques. La Directrice du CIRC souligne le besoin urgent de diversifier les sources de financement de ce programme, un déficit de financement de 7 millions d'euros sur les 5 prochaines années étant attendu pour ce programme dans la mesure où le financement par le *National Institute of Health* des Etats-Unis, qui couvrait 60% des dépenses des *Monographies* du CIRC ces 40 dernières années, devrait cesser avant la fin de l'année 2025. Cet important déficit de financement compromet la capacité du CIRC à poursuivre le travail essentiel réalisé dans le cadre du programme des *Monographies*. Le Secrétariat travaille actuellement à l'élaboration de packages, ou modèles, de financements ciblés s'adressant à des donateurs

potentiels plus enclins à soutenir certaines thématiques spécifiques et souligne que la meilleure option – et l’option privilégiée – reste de loin un financement par le biais de contributions régulières de plusieurs Etats participants venant augmenter le budget ordinaire du CIRC. Un tel financement aura le mérite de garantir l’indépendance du CIRC et d’empêcher tout conflit d’intérêts.

7. La Directrice exprime sa gratitude au Conseil scientifique pour ses commentaires positifs et constructifs.

#### **RAPPORT D’EVALUATION DE LA STRATEGIE A MOYEN TERME DU CIRC 2021–2025**

8. Le Conseil scientifique réaffirme le travail remarquable effectué par le CIRC, tant sur le plan scientifique qu’opérationnel, ainsi que l’impact élevé de ses travaux de recherche dans le monde entier, préparant ainsi le terrain pour l’élaboration de la Stratégie à moyen terme 2026–2030 qui aura lieu cette année. Le Conseil scientifique fait remarquer que la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 selon quatre priorités fondamentales constitue un modèle pertinent correspondant à la chaîne de valeur du continuum de la recherche sur le cancer et de la prévention dans ce domaine.

9. L’économie de la santé constitue un domaine de recherche crucial pour le CIRC. Par conséquent, le Conseil scientifique recommande au CIRC de rechercher d’autres sources de financement afin de renforcer ce programme, ainsi que d’autres opportunités de collaboration internationale avec des centres disposant de l’expertise micro et macroéconomique adéquate. Le Conseil scientifique suggère la création d’un groupe de travail composé de membres volontaires du Conseil scientifique et du personnel du CIRC et destiné à élaborer et à proposer des modèles efficaces de renforcement des capacités tirant parti des collaborations et des partenariats internationaux. La Directrice remercie le Conseil scientifique pour ses recommandations constructives. En réponse, le Secrétariat étudiera toutes les possibilités de renforcement (recrutement, collaboration externe, et mise en place d’un Groupe de travail comprenant des économistes de la santé) de ce programme de travail crucial, qui constitue une priorité de la Stratégie à moyen terme du CIRC.

10. Le Conseil scientifique souligne l’importance de la recherche opérationnelle, en particulier dans des domaines tels que la vaccination contre le VPH et les stratégies de dépistage, et recommande de renforcer ce domaine de recherche dans la prochaine Stratégie à moyen terme. La Directrice confirme que la recherche opérationnelle reste une priorité pour le CIRC et qu’elle sera intégrée au Pilier 3 du CIRC dans la prochaine Stratégie à moyen terme 2026–2030.

11. Le Conseil scientifique s’enquiert des nouveaux domaines de recherche qui pourraient être inclus dans la prochaine Stratégie à moyen terme. L’intégration éventuelle de nouveaux programmes de recherche dépendra de l’évaluation de l’actuelle Stratégie à moyen terme et des recommandations qui seront formulées lors des audits des différentes Branches du CIRC qui auront lieu pendant sa mise en œuvre. En réponse, la Directrice déclare que l’intégration, dans la nouvelle Stratégie à moyen terme 2026–2030, de nouveaux programmes de recherche tels que *One Health* et l’impact du changement climatique sur le cancer, alignés sur les Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l’ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique) et l’ODD 3 (Bonne santé et bien-être), dépendra des ressources budgétaires disponibles.

12. La Directrice remercie le Conseil scientifique pour ses remarques constructives.

### **DEMANDE DE FINANCEMENT GRACE AU FONDS SPECIAL DU CONSEIL DE DIRECTION : INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE POUR LA PLATEFORME INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE DU CIRC**

13. Le Conseil scientifique recommande au Conseil de Direction d'approuver l'allocation de 250 000 € à prélever sur le Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF) pour acheter de nouveaux serveurs informatiques, notamment des serveurs équipés d'une unité centrale graphique (GPU) hautes performances conçue pour les analyses par intelligence artificielle, ainsi que des éléments d'infrastructure générale (réseau, alimentation, câbles) et des services de maintenance des serveurs pour une durée de cinq ans.

14. En réponse, la Directrice remercie le Conseil scientifique pour le soutien qu'il apporte à cette demande, cruciale pour le CIRC.

### **RAPPORT PERIODIQUE SUR L'AVANCEMENT DE L'INITIATIVE DU CIRC POUR LA RESILIENCE DANS LA LUTTE CONTRE LE CANCER (IRCC) (PRECEDEMMENT DENOMMEE IARC-C19)**

15. Le Conseil scientifique demande de quelle façon le CIRC compte réagir en cas de nouvelle pandémie ou de crise. En réponse, le Secrétariat souligne que le CIRC travaillera en étroite collaboration avec le Siège de l'OMS et les bureaux régionaux pour élaborer un cadre exhaustif de recommandations personnalisées destiné à répondre aux besoins et aux contextes locaux spécifiques. Celui-ci garantira ainsi une réponse rapide et efficace en cas de besoin.

16. En réponse, la Directrice remercie le Conseil scientifique pour le soutien constant qu'il apporte à cette initiative.

### **POINT SUR LA CAMPAGNE D'ANNIVERSAIRE IARC@60**

17. Dans le cadre de la campagne d'anniversaire IARC@60, une campagne de visibilité d'une durée d'un an, de l'année 2025 à l'année 2026, sera lancée. Celle-ci aura pour but de mieux faire connaître la mission principale du CIRC et se terminera par une grande conférence scientifique. Le Conseil scientifique prend note de l'invitation qui lui est faite de fournir des commentaires et des suggestions afin d'aider le Secrétariat à faire de cette campagne une véritable réussite.

18. En réponse, la Directrice remercie le Conseil scientifique pour son soutien enthousiaste, qu'elle apprécie sincèrement et qui sera déterminant pour la réussite de cette initiative.

### **PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET (2026–2027)**

19. Le Conseil scientifique reconnaît que l'augmentation demandée des contributions statutaires, d'un montant total de 1,9 million d'euros pour l'exercice biennal 2026–2027, est pleinement justifiée dans la mesure où elle permettra de couvrir partiellement l'augmentation des charges de personnel statutaires. Il s'inquiète en revanche de la réduction proposée de 1,5 million d'euros du budget Activité pour l'exercice biennal. Le Conseil scientifique demande quel impact l'absence d'approbation par le Conseil de Direction de l'augmentation proposée du budget pourrait avoir sur le CIRC. En réponse, la Directrice déclare qu'elle serait alors contrainte de rationaliser encore davantage les priorités scientifiques et de déprioriser certains programmes.

20. Le Conseil scientifique fait part de son inquiétude quant au fait que l'un des programmes principaux du CIRC, à savoir le « Pilier 1, Les données au service de l'action », semble être sous-budgété. Le Secrétariat comprend cette inquiétude et fait remarquer que, compte tenu des contraintes budgétaires actuelles, la réaffectation de ressources budgétaires ordinaires supplémentaires au Pilier 1 aurait forcément un impact sur les autres domaines de recherche du CIRC. Le Secrétariat souligne également la difficulté, pour ce Pilier, d'obtenir des financements octroyés par voie de concours dans la mesure où ses livrables et ses résultats sont considérés comme des « biens publics mondiaux » et répondent donc rarement aux critères spécifiques aux appels de fonds externes. Le Secrétariat a hâte de collaborer avec le Conseil scientifique afin d'obtenir des conseils sur la façon de remédier à ce genre de problèmes.

21. Le Conseil scientifique recommande au Conseil de Direction d'approuver le programme de budget (2026–2027), y compris le budget ordinaire et les contributions statutaires de 53,5 millions d'euros, car cela est indispensable pour mener à bien le programme principal et les 10 programmes phares (*Flagships*) indiqués dans le Projet de programme et de budget.

22. En réponse, la Directrice exprime sa gratitude au Conseil de Direction pour le solide soutien dont il fait preuve.

#### **RAPPORT SCIENTIFIQUE DE L'AUDIT DE LA BRANCHE EPIGENOMIQUE ET MECANISMES (EGM) ET DISCUSSION**

23. La Directrice remercie le Groupe d'audit et le Conseil scientifique pour l'excellente qualité de leur évaluation et leurs recommandations. Elle note avec satisfaction le score élevé attribué à la Branche, ce qui reflète la qualité exceptionnelle et de premier plan du travail réalisé et des nouveaux projets de la Branche EGM, ainsi que leur parfaite adéquation avec la mission et la stratégie du Centre.

24. Pour les projets futurs, le Groupe d'audit recommande à la Branche EGM de procéder à une hiérarchisation globale de ses objectifs stratégiques, c'est-à-dire qu'elle doit déterminer les programmes de recherche à poursuivre et les programmes de recherche à interrompre dans le contexte d'un financement réduit, en se basant pour cela sur les priorités de sa mission. Cette hiérarchisation claire permettra à la direction de la Branche de mieux s'approprier l'orientation définie et d'améliorer ses chances de bénéficier d'opportunités de financement externes.

25. La Directrice remercie le Groupe d'audit pour l'audit approfondi qu'il a réalisé et félicite le Chef de Branche, le D<sup>r</sup> Zdenko Herceg, et le Chef adjoint de Branche, le D<sup>r</sup> Jiri Zavadil, ainsi que tous les membres de la Branche, pour le travail remarquable qu'ils ont effectué.

26. Les réponses aux commentaires et recommandations du Groupe d'audit sont approuvées et seront mises en application au cours de l'année qui vient. La Directrice rendra compte de ces actions lors de la prochaine session du Conseil scientifique en 2026.

## **RAPPORT SCIENTIFIQUE DE L'AUDIT DE LA BRANCHE DETECTION PRECOCE, PREVENTION ET INFECTIONS (EPR) ET DISCUSSION**

27. La Directrice remercie le Groupe d'audit et le Conseil scientifique pour l'excellente qualité de leur évaluation et leurs recommandations. Elle note avec satisfaction le score élevé attribué à la Branche, ce qui reflète la qualité exceptionnelle du travail réalisé et des nouveaux projets de la Branche EPR, ainsi que leur parfaite adéquation avec la mission et la stratégie du Centre.

28. Les recommandations générales pour la Branche EPR font l'objet de discussions avant d'être approuvées. En réponse, la Directrice remercie le Groupe d'audit pour l'audit impressionnant qu'il a réalisé et félicite le Chef de Branche, le D<sup>r</sup> Partha Basu, et les Chefs adjoints de Branche, les D<sup>rs</sup> André Carvalho et Gary Clifford, ainsi que tous les membres de la Branche EPR, pour le travail remarquable qu'ils ont effectué.

29. Les réponses aux commentaires et recommandations du Groupe d'audit sont approuvées et seront mises en application au cours de l'année qui vient. La Directrice rendra compte de ces actions lors de la prochaine session du Conseil scientifique en 2026.